

Madame Isabelle Charest
Ministre déléguée à l'Éducation
170 rue de Sherbrooke, Bureau 205
Cowansville (Québec) J2K 3Y9

Montréal, le 14 juin 2019

Objet : Position de la Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir

Madame la Ministre déléguée à l'Éducation,

Les membres du comité organisateur de la Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir ont pris connaissance de l'annonce du 10 juin dernier, concernant le financement de 32,3 millions \$ au milieu scolaire pour augmenter l'offre d'activités parascolaires. Cette promesse, effective dès septembre prochain, vise à permettre au quart des élèves de niveau secondaire au Québec la possibilité de pratiquer une heure d'activités parascolaires quotidiennement.

Nous saluons cette initiative qui est en pleine concordance avec les saines habitudes de vie et l'équilibre chez le jeune (alimentation, activité physique, divertissement, etc.). En fait, qui pourrait être contre cette vertu ?

En lien avec la mission de notre organisation, nous souhaitons réagir sur quelques notions abordées ;

Votre annonce stipule un montant prévu pour la coordination de cette offre d'activités parascolaires. Cependant, les écoles primaires et secondaires au Québec ne possèdent malheureusement pas encore toutes cette indispensable ressource qu'est le technicien d'intervention en loisir pour en assurer la prise en charge. Nous tenons à rappeler l'importance et l'impact positif que ce professionnel peut avoir dans le milieu scolaire. Le technicien d'intervention en loisir possède des compétences en planification, organisation, animation, coordination, gestion (ressources humaines, financières, matérielles, relations publiques et médias) et évaluation. Il est en mesure d'assurer une gestion saine et équilibrée du budget qui lui sera octroyé via cette subvention. Le technicien d'intervention en loisir est un agent de changement et possède un rôle-clé dans l'appartenance que le jeune peut développer envers son institution scolaire. Il déploie une offre externe au parcours académique, mais ô combien significative et complémentaire dans le cheminement de l'adolescent. Il aura aussi un souci

de développement global des jeunes et choisira les activités en fonction des besoins de ces derniers.

Il n'est plus nécessaire de démontrer l'impact positif de la pratique d'activités parascolaires chez le jeune. En plus de contrer le décrochage scolaire, elle permet une meilleure connaissance de ses intérêts (personnels et professionnels) et offre une opportunité pour responsabiliser ce citoyen et futur électeur. Ce faisant, il faudrait valoriser l'embauche de ces spécialistes afin de mettre en œuvre l'offre souhaitée et ainsi répondre aux objectifs visés.

Pour reprendre vos mots lors de votre entrevue avec le Journal de Québec le 10 juin dernier : « *Être dans un groupe, dans une activité ludique, qui développe les passions, ça aide à aimer l'école* ». En parfait accord avec votre point de vue, nous pensons que la sous-traitance aux organismes locaux ne serait pas la solution à privilégier. Cette option dénaturerait la sphère de la vie étudiante, à même l'établissement scolaire. Le but n'est pas de vider les écoles dès que les cours se terminent ou d'ajouter des freins, tel que la gestion du transport. La tenue des activités parascolaires devrait se faire à même les institutions scolaires. Le technicien d'intervention en loisir peut compter sur le support des organismes régionaux dans le déploiement de son offre d'activités lors d'ajouts de programmes tels que Secondaire en spectacle, Fillactive et plusieurs autres. L'idée est d'être soutenu et non remplacé.

En conclusion, l'augmentation de l'offre, non pas juste en quantité mais aussi en qualité, débute prioritairement par l'embauche d'une ressource spécialisée dans ce domaine; soit le technicien d'intervention en loisir.

Nous espérons que cette louable démarche, actuellement mise à profit pour les élèves de niveau secondaire, n'est qu'une première étape à ce qui pourrait se déployer ensuite de niveau primaire. Nous demeurons disponibles avec grand intérêt afin de vous rencontrer et d'en discuter si vous le désirez.

Veuillez agréer, Madame Charest, l'expression de nos salutations cordiales,



Steve Côté

Directeur général
Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir
Tél. : 514 704-5889
jntil.com